Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 27/02/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 27/02/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/663190
N° d'annonce : 663190

FONCIEREMENT BIEN

Société par actions simplifiée au capital de 100 €

Siège social : 13 Ter Rue Auguste Gervais 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

905 131 520 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'une Assemblée Générale extraordinaire en date du 31 décembre 2022, l'actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022.

M. Thomas GROSJEAN MICELI demeurant 5 Rue Jacques Henri Lartigue 92130 ISSY LES MOULINEAUX a été nommé en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation est fixé 13 Ter Rue Auguste Gervais 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Mention en sera faite au RCS de NANTERRE

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeLuBbixS
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLuBbixS

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)